



COMITÉ DES PÊCHES

SOUS-COMITÉ DU COMMERCE DU POISSON

Dix-septième session

Vigo (Espagne), 25-29 novembre 2019

VUE D'ENSEMBLE DES SECTEURS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE

Résumé

Le présent document donne un bref aperçu des tendances récentes à l'échelle mondiale dans les secteurs de la pêche et de l'aquaculture, et plus particulièrement des principaux faits et facteurs nouveaux agissant sur le commerce international du poisson et des produits de la pêche, qui ont été observés depuis la dernière session du Sous-Comité du commerce du poisson.

Suite que le Sous-Comité est invité à donner

- Prendre note des faits nouveaux dans les secteurs de la pêche et de l'aquaculture.
- Diffuser des informations et des données d'expérience pertinentes sur les faits nouveaux ou à venir concernant les secteurs de la pêche et de l'aquaculture, en particulier en ce qui concerne le commerce du poisson et des produits de la pêche.
- Donner des indications visant à guider les travaux futurs de la FAO dans le domaine du commerce international du poisson et des produits de la pêche, notamment sur les mesures à prendre pour encourager une participation plus efficace des pays en développement et des petits exploitants.

Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents de la FAO peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org.



INTRODUCTION

1. Les secteurs de la pêche et de l'aquaculture contribuent fortement à la sécurité alimentaire et aux moyens d'existence de millions de personnes, en tant que créateurs d'emplois, fournisseurs de produits alimentaires nutritifs, générateurs de revenus et facteurs contribuant à la croissance économique à travers l'exploitation, la transformation et la commercialisation. De nombreux pays dépendent de ces secteurs, notamment les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement (PEID). En outre, les secteurs de la pêche et l'aquaculture ne contribuent que faiblement à l'économie nationale dans son ensemble et la consommation des produits de ces secteurs à l'échelle nationale est inférieure à celle des autres aliments, mais ils peuvent jouer un rôle essentiel pour les populations de nombreuses régions côtières, fluviales, insulaires et continentales, pour les motifs susmentionnés.
2. Le commerce joue un rôle important dans les secteurs de la pêche et de l'aquaculture, qui opèrent dans un contexte de plus en plus mondialisé. Le poisson peut être produit dans un pays, traité dans un autre et consommé dans un troisième. Le poisson et les produits de la pêche figurent ainsi parmi les denrées alimentaires de base qui génèrent le plus d'échanges commerciaux dans le monde.
3. Au cours de ces deux dernières années, le secteur de la pêche et de l'aquaculture a poursuivi son essor, grâce à la croissance de la production, des échanges et de la consommation.

VUE D'ENSEMBLE DES SECTEURS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE

Emploi

4. En 2017, on estimait à 59,7 millions le nombre de personnes travaillant dans le secteur primaire de la pêche et de l'aquaculture (40,4 millions dans la pêche de capture et 19,3 millions dans l'aquaculture). La plupart des personnes employées à temps plein, à temps partiel ou de manière occasionnelle (pêcheurs et aquaculteurs) sont des producteurs artisanaux ou des petits producteurs, qui vivent pour la plupart en Asie (85 pour cent environ) et dans les pays en développement. De manière générale, 200 millions de personnes environ sont employées directement ou indirectement dans les filières de la pêche et de l'aquaculture, de l'exploitation à la distribution. Ces activités apportent un soutien aux moyens d'existence de plusieurs millions d'autres personnes, qui se trouvent souvent dans des régions particulièrement exposées aux phénomènes climatiques extrêmes. Les femmes ont une place importante dans les secteurs de la pêche et de l'aquaculture. Elles représentent 13 pour cent de la main d'œuvre du secteur primaire, et 50 pour cent de l'ensemble des secteurs primaire et secondaire réunis¹.

¹ <http://www.fao.org/3/a-i4916f.pdf>.

Production

5. La production mondiale totale de produits halieutiques et aquacoles² a marqué une nouvelle progression pendant la période 2016-2017 (tableau 1)³, atteignant un volume record de 173 millions de tonnes en 2017, avec une hausse de 8 millions de tonnes par rapport à 2015, et de 32 millions de tonnes par rapport à la précédente décennie (2007). Les premières estimations pour 2018 prévoient une nouvelle progression de 3 pour cent. En 2019, la production totale ne devrait connaître qu'une légère augmentation en raison de la baisse anticipée des pêches de capture.

Tableau 1. Les tendances mondiales en bref

	2014	2015	2016	2017	2028	Variation: 2017 par rapport à 2016	Variation: 2028 par rapport à 2017
PRODUCTION ET UTILISATION (en millions de tonnes, poids vif)							
Production	160,7	164,3	165,8	172,6	196,3	4,1	13,7
Pêche de capture	90,2	91,5	89,4	92,5	94,2	3,5	1,8
Aquaculture	70,5	72,8	76,4	80,1	102,2	4,9	27,5
Volume des échanges	61,8	59,2	59,5	64,9	63,0	9,0	-2,9*
Utilisation totale	160,7	164,3	165,8	172,6	196,3	4,1	13,7
Alimentaire	142,6	145,3	147,5	153,2	177,8	3,8	16,1
Non alimentaire	18,1	19,0	18,3	19,5	18,5	6,4	-4,8
Consommation apparente de poisson par personne (kg/an)							
Total du poisson de consommation	19,5	19,7	19,8	20,3	21,3	2,7	4,8
Poisson issu de la pêche de capture	9,9	9,8	9,5	9,7	9,0	1,6	-6,5
Poisson issu de l'aquaculture	9,7	9,9	10,2	10,6	12,2	3,7	15,1

*Cette diminution potentielle est principalement due à l'augmentation attendue de la part de la production halieutique chinoise destinée à la consommation intérieure plutôt qu'à l'exportation.

6. Depuis trente ans, l'aquaculture est le moteur principal de l'augmentation de la production de poisson, avec une croissance moyenne de 4,8 pour cent par an au cours de la période 2007-2017, et un total de 80 millions de tonnes en 2017. Selon les estimations préliminaires pour 2018 et les projections pour 2019, il faut s'attendre à un nouvel essor de la production de l'aquaculture de 4 pour cent environ par an. Ceci se traduira par une augmentation de la part de l'aquaculture dans la production halieutique totale, qui passera de 46 pour cent en 2017 à 47-48 pour cent en 2019. Si l'on tient compte des plantes aquatiques, l'aquaculture a déjà supplanté la pêche de capture en 2013, en tant que source principale de production halieutique.

7. Malgré la contribution croissante de l'aquaculture à l'offre totale de poisson, la pêche de capture demeure le principal secteur de production pour un certain nombre d'espèces et continue de remplir une fonction vitale pour la sécurité alimentaire, dans les pays et au niveau mondial. Depuis le milieu

² Les statistiques relatives à la production, au commerce et à la consommation des produits halieutiques et aquacoles citées dans l'ensemble du document ne comprennent pas les baleines, les phoques, les crocodiles, les caïmans, les autres mammifères aquatiques et les plantes aquatiques. Les données fournies sont celles qui étaient disponibles au moment de l'élaboration du document (septembre 2019). L'année 2017 est l'année la plus récente pour laquelle des statistiques sont disponibles en ce qui concerne les secteurs de la pêche et de l'aquaculture. Les données prévues pour 2028 sont issues du document intitulé «Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO pour 2019-2028» (https://www.oecd-ilibrary.org/fr/agriculture-and-food/perspectives-agricoles-de-l-ocde-et-de-la-fao-2019-2028_agr_outlook-2019-fr).

³ Il faut noter que ces chiffres traduisent les révisions apportées par la Chine aux statistiques de la pêche et de l'aquaculture pour la période 2009-2016, soit une révision à la baisse des statistiques mondiales de 2016 par rapport aux données publiées précédemment, notamment de 2 pour cent pour la pêche de capture et de 5 pour cent pour les produits aquacoles.

des années 1990, la production totale de la pêche de capture se situe dans une fourchette de 89 à 93 millions de tonnes, avec d'importantes variations résultant principalement de fluctuations dans les prises d'anchois en Amérique du Sud. Par ailleurs, des signes de reconstitution des stocks ont pu être observés grâce à une meilleure gestion de certaines ressources, notamment une augmentation de ces prises. Selon des données préliminaires, 2018 a été une année très positive pour la pêche de capture, avec une croissance de 3 pour cent par rapport à l'année 2017 qui avait déjà été particulièrement positive. Cependant, en 2019, on prévoit une diminution des prises de certaines espèces (en particulier les petits pélagiques), qui ne sera compensée qu'en partie par une augmentation des prises d'autres espèces (notamment certains poissons de fond), ce qui entraînerait une diminution de la production totale de 3 à 4 pour cent.

8. Néanmoins, en dépit d'une amélioration notable de la stabilité de certains stocks et de l'ensemble des prises, la proportion de stocks de poissons de mer exploités à un niveau biologiquement durable tend à diminuer, en particulier dans les régions les moins développées, passant de 90 pour cent à 66,9 pour cent en 2015. Par contre, le pourcentage de stocks exploités à un niveau biologiquement non durable est passé de 10 pour cent en 1974 à 33,1 pour cent en 2015; les augmentations les plus importantes ayant été observées à la fin des années 1970 et 1980⁴. D'autre part, les pêches continentales sont sévèrement touchées par la demande croissante de poissons d'eau douce.

9. Les pays en développement, surtout en Asie, sont de loin les principaux producteurs, avec une part de 83 pour cent de la production totale de poisson et de 94 pour cent de la production totale de l'aquaculture (tableau 2). La Chine est le premier pays producteur, ayant assuré 36 pour cent de la production mondiale totale et 58 pour cent de la production aquacole mondiale, en 2017. La même année, les autres grands producteurs ont été l'Indonésie, l'Inde, le Viet Nam, les États-Unis d'Amérique, la Fédération de Russie et le Pérou.

Tableau 2. Contribution de chaque région géographique et économique aux secteurs de la pêche et de l'aquaculture en 2017 (en pourcentage)

	Production totale	Aquaculture	Pêche de capture	Exportations de poisson	Importations de poisson
	Part du volume total (en %)			Part de la valeur totale (en %)	
Monde	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Asie	69,8	88,9	53,1	37,8	33,3
Afrique	6,8	2,6	10,5	4,6	3,4
Amérique centrale	1,6	0,5	2,5	1,8	1,3
Amérique du Sud	6,6	3,1	9,6	10,5	2,0
Amérique du Nord	3,9	0,8	6,7	8,0	16,8
Europe	10,3	3,8	16,0	35,1	41,8
Océanie	1,0	0,3	1,6	2,1	1,4
Pays en développement					
PMA*	7,9	5,0	10,5	2,3	0,8
Autres pays en développement	75,1	89,4	62,6	51,8	28,6
Pays développés	17,0	5,6	26,8	45,9	70,6
PFRDV**	13,8	11,8	15,6	12,2	2,6

*Pays les moins avancés; **pays à faible revenu et à déficit vivrier.

⁴ FAO. 2018. *La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture 2018 – Atteindre les objectifs de développement durable*. Rome. Licence: CC BY-NC-SA 3.0 IGO.

10. Selon les résultats du modèle de la FAO pour le commerce du poisson, publié en juillet 2019, la prochaine décennie devrait être positive pour les secteurs de la pêche et de l'aquaculture⁵. La croissance de la production dépendra principalement de l'aquaculture, qui devrait dépasser la production totale des pêches de capture d'ici 2022 et atteindre plus de 102 millions de tonnes d'ici 2028 (tableau 1). À l'exception des années concernées par le phénomène El Niño, les pêches de capture mondiales devraient augmenter légèrement dans les dix prochaines années, grâce aux progrès accomplis dans la reconstitution de certains stocks de poisson, au renforcement des régimes de gestion dans un certain nombre de pays et à une utilisation optimale de la production halieutique, assurée par la réduction des rejets et des pertes et qui fera contrepoids à la pression exercée sur les ressources dont la gestion n'a pas été efficace.

Consommation

11. Une part croissante de la production de poisson est destinée à la consommation humaine. Plus de 173 millions de tonnes ont été produites en 2017, dont 89 pour cent (soit 153 millions de tonnes) étaient destinés à la consommation humaine, et le reste à des fins non alimentaires, notamment réduit en farine et en huile. Quarante-cinq pour cent environ du poisson destiné à la consommation humaine était du poisson vivant, à l'état frais. Les données préliminaires pour 2018 et les estimations pour 2019 indiquent que cette tendance se poursuivra, avec 157-158 millions de tonnes environ destinés à la consommation humaine en 2019.

12. Le poisson et les produits de la pêche jouent un rôle essentiel dans la nutrition et la sécurité alimentaire mondiale, et représentent une source importante de macroéléments et de micronutriments tels que les vitamines, les minéraux (zinc, fer, iode et sélénium) et les acides gras oméga 3. Même en quantités réduites, le poisson peut avoir un impact bénéfique important sur le plan nutritionnel dans le cadre d'une alimentation à base de végétaux, ce qui est souvent le cas dans les pays à faible revenu et à déficit vivrier (PFRDV) et dans les pays les moins avancés. Il contribue en effet à améliorer l'absorption des nutriments contenus dans les végétaux lorsque ceux-ci sont consommés en même temps que le poisson. Parmi les 40 pays où le poisson représente 30 pour cent de l'apport total en protéines animales, 39 sont des pays en développement et 23 sont des pays à faible revenu et à déficit vivrier. Les micronutriments et les macroéléments du poisson constituent une composante essentielle du régime alimentaire dans certains pays densément peuplés, où les apports protéiques peuvent être faibles et qui doivent faire face à des difficultés sur le plan nutritionnel. Ils jouent un rôle très important dans les régimes alimentaires de nombreux autres pays, en particulier les petits États insulaires en développement (PEID). Le poisson représente 17 pour cent environ des protéines animales consommées par la population mondiale: 3,3 milliards de personnes environ tirent du poisson près de 20 pour cent de leur apport moyen en protéines animales par habitant. Cette part est de 10 pour cent pour 5,4 milliards d'autres personnes.

13. La consommation mondiale apparente de poisson par habitant a augmenté considérablement au cours de ces dernières décennies, pour atteindre 20,3 kg en 2017⁶. Selon, les données préliminaires pour 2018 et les estimations pour 2019, cette croissance devrait se poursuivre jusqu'à atteindre 20,5 kg environ en 2019. Cet accroissement de la demande, qui est dû aux effets conjugués de la croissance démographique, de l'augmentation des revenus et de l'urbanisation, a été favorisé par la forte expansion de la production de poisson et par une plus grande efficacité des circuits de distribution. Le commerce international a lui aussi joué un rôle important dans l'accroissement de la consommation de poisson, en permettant aux consommateurs de bénéficier d'un choix plus large. Une proportion importante et croissante du poisson consommé dans les pays d'Amérique du Nord, d'Europe et d'Afrique est importée, car la demande demeure soutenue pour les espèces produites dans d'autres pays, face à une

⁵ D'après les résultats du modèle de simulation de la FAO concernant le poisson, publiés dans les *Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO 2019-2028* (document disponible à l'adresse suivante: <http://www.agri-outlook.org/fr/>).

⁶ Les consommations de poisson par habitant ont également été modifiées du fait de la révision susmentionnée des données de production de la Chine.

production intérieure stationnaire ou en recul. Dans les dix prochaines années, la dépendance à l'égard des importations de poisson en vue de satisfaire la demande intérieure devrait encore s'accroître.

14. Malgré une augmentation globale des disponibilités pour la plupart des consommateurs, il existe à l'intérieur des pays et des régions, ainsi qu'entre eux, de fortes disparités dans la consommation de poisson par habitant, en termes de quantité et de variété, avec des incidences sur la contribution de ce produit à l'apport nutritionnel. L'Asie consomme plus de deux-tiers de l'offre totale de poisson destinée à la consommation humaine. L'Afrique et l'Océanie en ont la part la plus faible. La consommation de poisson par habitant la plus élevée est celle des PEID (plus de 50 kg), et en particulier de l'Océanie. Les niveaux de consommation les plus faibles sont ceux de l'Asie centrale et de certains pays sans littoral (un peu plus de 2 kg par habitant). La consommation annuelle de poisson par habitant a connu une progression régulière dans les régions en développement et dans les pays à faible revenu et à déficit vivrier, mais elle demeure inférieure à celle enregistrée dans les régions plus développées. Les approvisionnements et le revenu disponible ne sont pas les seuls facteurs qui stimulent la consommation de poisson. De toute évidence, les facteurs socioéconomiques et culturels ont une influence forte sur la consommation de poisson d'un pays à l'autre et au sein des pays.

15. La consommation par habitant devrait augmenter au cours des dix prochaines années, et atteindre 21,3 kg en 2028. On s'attend à une forte augmentation de la demande des pays en développement. On s'attend à ce qu'une part de plus en plus importante du poisson destiné à la consommation humaine provienne de l'aquaculture. Depuis 2015, l'aquaculture est devenue la principale source de poisson de consommation, avec 52 pour cent en 2017. Cette part devrait passer à 54 pour cent en 2019 et représenter 57 pour cent du total du poisson de consommation, en 2028. Cette progression devrait se poursuivre au cours des prochaines décennies. Le taux de consommation augmentera dans tous les continents, à l'exception de l'Afrique, avec une courbe plus prononcée pour l'Amérique latine et l'Europe. La stabilité de la consommation de poisson par habitant dans l'ensemble de l'Afrique et le fléchissement observé en Afrique subsaharienne sont imputables à une croissance démographique plus rapide que celle de l'offre. Cette situation est préoccupante du point de vue de la sécurité alimentaire, compte tenu du rôle essentiel du poisson en tant que source de protéines et de micronutriments dans de nombreux pays d'Afrique. En Afrique, la consommation de poisson par habitant est actuellement inférieure à la moyenne mondiale (10 kg environ), mais la part qu'occupe le poisson dans l'apport en protéines animales est plus élevée. Le poisson représente 20 pour cent environ de l'apport total en protéines animales en Afrique et peut dépasser les 50 pour cent dans certains pays, notamment en Afrique de l'Ouest.

Commerce

16. Une part importante de la production halieutique totale (environ 38 pour cent en équivalent de poids vif en 2017) est exportée, une donnée qui atteste de l'ouverture et de l'intégration croissantes de ce secteur au commerce international. Le commerce mondial du poisson et des produits de la pêche et de l'aquaculture s'est considérablement développé au cours de ces dernières années et s'est entièrement remis de la baisse de 10 pour cent enregistrée en 2015 par rapport à 2014. Cette baisse avait été due à divers facteurs, notamment l'affaiblissement de nombreux marchés émergents essentiels, la baisse des prix de plusieurs espèces importantes, et le raffermissement du dollar par rapport à de nombreuses monnaies.

17. En 2017, les exportations ont atteint le niveau record de 156 milliards d'USD. Les données préliminaires pour 2018 indiquent une nouvelle croissance de 5 pour cent par rapport à 2017 avec un montant allant jusqu'à 163 milliards d'USD. La tendance observée dans les premiers mois de 2019 laisse prévoir une certaine stabilité des échanges de poisson par rapport à 2018. Les projections jusqu'en 2028 indiquent que le commerce du poisson continuera de se développer à un rythme soutenu, bien qu'à un rythme moins rapide que dans les dix années précédentes. Toutefois, ce ralentissement actuel de l'augmentation des échanges de poisson n'est pas un phénomène isolé, car il concerne également d'autres produits agricoles et le commerce mondial de marchandises. Ces tendances générales sont liées à une série de facteurs, notamment un accroissement des tensions commerciales

(avec pour conséquence l'introduction de tarifs plus élevés par certains principaux partenaires commerciaux), une croissance économique plus faible, et une incertitude politique dans certains pays, ce qui résulte en une faible progression de la demande.

18. Pour bon nombre de pays en développement, le commerce du poisson représente une source non négligeable de recettes en devises, sans compter le rôle important du secteur en matière de création de revenus et d'emplois, de sécurité alimentaire et de nutrition. En 2017, les exportations des pays en développement ont été estimées à 85 milliards d'USD et leurs recettes d'exportation nettes (exportations moins importations), pour les produits halieutiques et aquacoles, ont atteint 41 milliards d'USD, soit un montant supérieur aux revenus à l'exportation de tous les autres produits agricoles. Par ailleurs, ces dernières années, les pays en développement ont intensifié leurs importations de produits halieutiques à la fois pour alimenter l'agro-industrie en vue de réexporter et pour satisfaire une consommation intérieure en hausse. Les estimations préliminaires pour 2018 indiquent une progression des exportations et des importations des pays en développement (88 milliards d'USD et 49 milliard d'USD respectivement). Ces montants n'augmenteront que légèrement en 2019.

19. Au cours des deux dernières années, la Chine est demeurée le principal producteur et a confirmé son rôle de principal exportateur de poisson et de produits de la pêche (20,5 milliards d'USD en 2017) et de troisième importateur mondial (10,7 milliards d'USD en 2017). L'accroissement des importations de la Chine au cours de ces dernières années tient en partie au fait que des pays tiers externalisent leurs opérations de transformation, mais il reflète aussi la consommation croissante sur le marché intérieur chinois d'espèces qui ne sont pas produites localement. En 2018, les échanges de poisson et de produits de la pêche ont encore augmenté (avec des exportations d'un montant de 21,7 milliards d'USD et des importations atteignant 14,3 milliards d'USD). Les données pour les huit premiers mois de 2019 indiquent une baisse de 6 pour cent des exportations de poisson, mais une augmentation importante des importations (25 pour cent) par rapport à la même période en 2018.

20. La Norvège est restée le deuxième plus gros exportateur (12 milliards d'USD en 2018), suivi par le Viet Nam, qui est le troisième exportateur depuis 2013. En 2017 et 2018, les autres grands exportateurs ont été l'Inde, les États-Unis d'Amérique et la Thaïlande. Les exportations thaïlandaises ont fortement reculé depuis 2012, principalement à cause d'une diminution de la production de crevettes, imputable à des maladies. Les données des premiers mois de 2019 indiquent une légère baisse chez les plus gros exportateurs de poisson, par rapport aux tendances de 2018.

21. Le commerce du poisson et des produits de la pêche consiste également en l'exportation de matière première à des fins de transformation, vers d'autres pays où les salaires et les prix de revient comparativement faibles donnent un avantage concurrentiel. Les produits transformés sont ensuite exportés. L'externalisation des industries de transformation est particulièrement utile dans certains pays d'Europe centrale et orientale, ainsi que dans certains pays d'Asie. Dans ces pays, les industries de transformation contribuent dans une large mesure à l'économie nationale, par la création d'emplois et le commerce.

22. Les pays développés dominent les importations de ces produits (tableau 2), même si leur part a diminué au cours des années récentes (71 pour cent des importations mondiales en 2017 contre 79 pour cent en 2007, et 83 pour cent en 1997 et 88 pour cent en 1987). Les estimations préliminaires pour 2018 indiquent une nouvelle diminution de cette part jusqu'à un niveau inférieur à 70 pour cent. Pour leurs importations, ces pays s'adressent aussi bien aux pays développés qu'aux pays en développement et cette demande est, pour un grand nombre de producteurs, une incitation à produire, transformer et exporter.

23. L'Union européenne, les États-Unis d'Amérique et le Japon sont fortement tributaires des importations de produits halieutiques pour satisfaire leur consommation nationale. En 2017, leurs importations combinées représentaient 63 pour cent de la valeur des importations mondiales de poisson et de produits de la pêche. Cette part a légèrement diminué en 2018 et en 2019. L'Union européenne est de loin le plus gros marché d'importation de poisson, estimé à 55,8 milliards d'USD en 2017

(29 milliards d'USD hors échanges intra-européens), soit 18 pour cent de plus qu'en 2015. Les données préliminaires pour 2018 indiquent une augmentation de 6 pour cent, tandis que les données pour le premier semestre de 2019 traduisent une légère baisse des importations. Les États-Unis d'Amérique sont le premier pays importateur de poisson et de produits de la pêche. Ses importations ont atteint 21,6 milliards d'USD en 2017. Elles ont augmenté de 4 pour cent en 2018 pour atteindre leur plus haut niveau, soit 22,6 milliards d'USD. Les estimations préliminaires pour 2019 laissent entrevoir un léger recul 1 pour cent). Le Japon, qui était traditionnellement le premier pays importateur de poisson, a été devancé une première fois par les États-Unis d'Amérique en 2011, puis de nouveau à partir de 2013. Les importations de produits de la pêche étaient à la baisse au cours de la période 2012-2015, mais elles ont augmenté à nouveau entre 2016 et 2018, pour atteindre 15,4 milliards d'USD en 2018. Les données pour les huit premiers mois de l'année 2019 laissent entrevoir un léger recul 1 pour cent).

24. Les pays développés sont fortement tributaires des importations et les droits d'importation appliqués au poisson sont plutôt faibles, malgré quelques exceptions (pour certains produits à valeur ajoutée ou pour certaines espèces, par exemple). Cela a permis aux pays en développement de fournir du poisson et des produits de la pêche aux pays développés, sans devoir faire face à des droits de douane prohibitifs, et de développer ainsi leurs exportations, malgré les difficultés d'accès aux marchés liées aux mesures non tarifaires. Cette tendance est déterminée par l'entrée en vigueur de plusieurs accords commerciaux bilatéraux et multilatéraux et la hausse des revenus disponibles dans les économies émergentes.

25. Par contre, nombre de pays en développement continuent d'appliquer des droits de douane relativement élevés dans le cadre de leurs politiques fiscales ou de mesures de protection. Peu à peu, grâce aux accords commerciaux régionaux et bilatéraux, ces droits seront amenés à baisser, y compris dans les pays en développement, mais avec quelques exceptions pour les pays les moins avancés. De nombreux accords commerciaux plurilatéraux établis récemment ont incorporé de nouveaux domaines liés au commerce du poisson et des produits de la pêche, qui traitent de la durabilité, des subventions à la pêche et d'autres questions non tarifaires.

26. La question de la progressivité des droits demeure un grave problème pour de nombreux produits halieutiques, y compris en ce qui concerne l'accès aux marchés des pays développés et l'expansion du commerce régional. Plusieurs autres facteurs ont une incidence sur la performance des pays exportateurs s'agissant de l'accès aux marchés régionaux et internationaux. Parmi ces facteurs, se posent des problèmes liés aux structures internes de certains pays. Malgré les progrès et les innovations techniques, de nombreux pays, en particulier ceux dont les économies sont les moins avancées, sont encore dépourvus d'infrastructures et de services appropriés, ce qui peut nuire à la qualité des produits de la pêche et de l'aquaculture et entraîner ainsi des pertes ou des difficultés de commercialisation.

27. Les mesures non tarifaires peuvent également peser sur le commerce, notamment la mise en application des normes exigées pour les produits, le contrôle des mesures sanitaires et phytosanitaires, les procédures d'obtention de licences d'importation, les règles d'origine et les évaluations de la conformité. Les échanges commerciaux peuvent également être conditionnés par les modalités spécifiques appliquées aux classifications douanières et aux procédures d'évaluation en douane et de dédouanement, y compris par des procédures de certification excessivement longues ou faisant double emploi.

28. D'autres incidences sur les échanges commerciaux pourraient être liées à des obstacles techniques au commerce, c'est-à-dire à des réglementations et des normes techniques définissant les caractéristiques précises d'un produit. L'accord de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) sur les obstacles techniques au commerce comporte des dispositions expressément conçues pour empêcher que ces mesures ne deviennent des obstacles superflus, mais ces mesures existent toujours et posent des problèmes aux négociants. Elles comprennent également des procédures techniques visant à confirmer la conformité des produits aux exigences stipulées dans les réglementations et les normes applicables aussi bien aux produits nationaux qu'aux importations.

29. Le commerce du poisson et des produits de la pêche est de plus en plus complexe, en termes d'informations requises pour les produits. Les certifications en matière de traçabilité et de durabilité deviennent des exigences du marché qui ne sont plus associées à un surcoût, mais simplement à la possibilité d'atteindre ou non un marché spécifique. La nécessité de se conformer à des exigences à l'importation en constante évolution peut constituer un problème pour la plupart des pays exportateurs. Bon nombre de pays en développement et d'artisans pêcheurs rencontrent des difficultés à respecter les exigences de ces marchés et ont du mal à conserver les marchés existants ou à pénétrer de nouveaux marchés. En outre, la responsabilité sociale dans les filières des pêches et de l'aquaculture est un aspect qui suscite de plus en plus d'inquiétudes.

30. Les exigences en matière d'importations, qui visent notamment à assurer la qualité et la sécurité sanitaire des produits, sont aussi de plus en plus souvent liées à des normes techniques, à l'étiquetage et, plus récemment, à la certification volontaire. Le renforcement des capacités, la formation et le transfert d'expérience et de savoir-faire sont indispensables pour aider les pays à répondre à ces exigences. Des programmes de renforcement des capacités sont mis en place par les organisations et les institutions internationales (dont la FAO), ainsi que par les pays importateurs eux-mêmes, mais un appui accru est nécessaire, notamment par le biais d'initiatives telles que le programme d'Aide pour le commerce de l'OMC.

31. Des investissements sont souvent nécessaires au niveau des infrastructures, en particulier pour améliorer la qualité de la chaîne du froid depuis le lieu de capture ou le site de débarquement, tout au long de la chaîne d'approvisionnement. À ce jour, les efforts mis en œuvre ont surtout profité à la production destinée à l'exportation, mais dans de nombreux pays il est également urgent d'améliorer les infrastructures intérieures de distribution du poisson et des produits de la pêche et de l'aquaculture. La mise en œuvre intégrale de l'Accord de l'OMC sur la facilitation des échanges, qui est entré en vigueur en 2017, devrait permettre d'accélérer la circulation, la mainlevée et le dédouanement des marchandises à travers les frontières, réduisant ainsi les effets préjudiciables de ces mesures sur les échanges commerciaux. Les tarifs douaniers élevés peuvent aussi avoir une incidence négative sur le commerce.

32. Au cours des deux dernières années, le commerce international a été confronté à de nombreuses incertitudes. Les pays ont mis en place davantage de mesures restrictives pour le commerce comparativement aux années précédentes. Cette tendance s'applique au commerce des marchandises en général, mais elle est également vraie pour le poisson et les produits de la pêche. Les chaînes de valeur mondiales sont de plus en plus importantes pour la production de biens en général. En ce qui concerne le poisson et les produits de la pêche, ces chaînes de valeur sont une composante importante de l'externalisation de la production.

33. L'entrée en vigueur de l'Accord de la FAO relatif aux mesures du ressort de l'État du port visant à prévenir, contrecarrer et éliminer la pêche illicite, non déclarée et non réglementée, a permis aux pays d'imposer des restrictions commerciales au niveau du port, qui visent à empêcher l'entrée de produits issus de la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INDR).

Principales espèces et prix

34. Le commerce du poisson et des produits de la pêche et de l'aquaculture devient plus dynamique et se caractérise par une diversification croissante des espèces exploitées et des produits obtenus. Cette diversité reflète les différences de goût des consommateurs, ainsi que leurs préférences, et les marchés couvrent aussi bien les animaux aquatiques vivants qu'une vaste gamme de produits transformés. Les salmonidés (saumons et truites) sont les produits dont les ventes génèrent le plus de valeur depuis 2013. En 2017, ils représentaient 18 pour cent de la valeur totale des produits de la pêche faisant l'objet d'un commerce international. Au cours de la même année, les autres principaux groupes d'espèces exportées étaient les crevettes (17 pour cent), suivies des poissons de fond (19 pour cent; merlu, morue, églefin, lieu d'Alaska, etc.) et du thon (9 pour cent). En 2017, la farine de poisson représentait 3 pour cent environ des exportations, et l'huile de poisson en représentait 1 pour cent.

Plusieurs espèces, plus prisées de par leur abondance qu'en raison de leur valeur, font l'objet d'échanges volumineux non seulement au plan national mais aussi dans le commerce régional et international.

35. Compte tenu de l'expansion exceptionnelle de la production aquacole, une part croissante du commerce international du poisson consiste en des produits issus de l'élevage, qui par ailleurs fournissent une quantité importante de poisson nutritifs destinés à la consommation locale. Malheureusement, les statistiques du commerce international ne font pas de distinction entre les produits selon leur origine – poissons sauvages ou poissons d'élevage. De ce fait, la ventilation exacte entre les produits issus des pêches de capture et ceux qui proviennent de l'aquaculture dans le commerce international reste sujette à interprétation. Selon les estimations, les produits de l'aquaculture représentent 21 à 26 pour cent des volumes totaux, et 34 à 36 pour cent de la valeur totale. Si on ne tient compte que des produits halieutiques destinés à la consommation humaine directe, cette part passe à 27-29 pour cent des volumes échangés, et à 36-38 pour cent de la valeur. Lorsque des parts sont très importantes en valeur, cela signifie qu'un segment important de l'industrie de l'aquaculture transforme des produits dont la valeur ajoutée est relativement élevée, et qui sont destinés aux marchés internationaux.

36. Selon l'indice des prix du poisson de la FAO le plus récent, les cours moyens du poisson sur le marché international ont fléchi durant la période de janvier à juillet 2019, enregistrant une baisse de 3 pour cent par rapport à la même période de l'année précédente. Il s'agit d'une conséquence de la baisse des prix de certaines des espèces principales (notamment, crevettes et thon) enregistrée depuis mars/avril 2019. D'autres espèces indiquaient des tendances inverses dans certains marchés, en raison d'une demande supérieure à l'offre (petits pélagiques: anchois, sardines, maquereau, etc.; poissons de fond: principalement la morue; céphalopodes: calmar, seiche commune, poulpe).

37. L'indice des prix du poisson le plus récent rend également compte de la divergence actuelle des prix des espèces selon qu'elles sont pêchées ou élevées. L'indice partiel des prix du poisson en ce qui concerne le poisson pêché s'est maintenu à des niveaux élevés. En ce qui concerne l'aquaculture, cet indice a diminué, passant à des niveaux enregistrés au début de l'année 2016. Ce contraste illustre les différences qui existent sur le plan de l'offre, mais également l'intégration insuffisante des principales espèces sauvages et d'élevage, sur les marchés. Les espèces d'élevage peuvent remplacer, dans une certaine mesure, certaines espèces sauvages appartenant à la catégorie des poissons de fond et autres poissons blancs, mais les espèces très prisées telles que la morue sont généralement bien protégées contre la concurrence des prix des espèces d'élevage. En ce qui concerne les autres espèces sauvages telles que les céphalopodes, l'aquaculture ne présente aucune concurrence, malgré certaines expériences en cours en vue de la mise au point de techniques d'élevage.

Perspectives actuelles

38. De nombreux facteurs peuvent influencer l'évolution et la dynamique des secteurs de la pêche et de l'aquaculture dans le monde. Les facteurs qui peuvent avoir une influence sur la production sont nombreux: dégradation de l'environnement et destruction des habitats, surpêche, pêche illicite, non déclarée et non réglementée, changement climatique, problèmes d'utilisation transfrontières des ressources naturelles, mauvaise gouvernance, espèces exotiques envahissantes, maladies et évasions, accessibilité et disponibilité des sites et des ressources en eau, disponibilité de technologies et de financements. En ce qui concerne l'accès aux marchés, les problèmes rencontrés sont notamment la sécurité sanitaire et la traçabilité des aliments, la nécessité de démontrer que les produits ne proviennent pas d'opérations de pêche illicites ou interdites, la multiplication des mesures de protection et des mesures non tarifaires, et les incertitudes liées aux échanges internationaux à court et à moyen termes.

39. L'évolution future des secteurs de la pêche et de l'aquaculture dépend également en grande partie des défis liés aux tendances socioéconomiques auxquels doivent faire face les systèmes alimentaires. La population mondiale devrait atteindre 10 milliards de personnes en 2050. Se pose donc le problème de savoir comment nourrir le monde à l'avenir. Dans le même temps, la croissance des

revenus dans les pays à revenu faible ou intermédiaire pourrait occasionner des modifications des habitudes alimentaires et une consommation plus importante de protéines animales, dont le poisson et les produits de la pêche. Par ailleurs, les changements structurels de l'économie, l'urbanisation et les migrations constituent de nouveaux défis pour les systèmes alimentaires, en raison de la modification des profils de consommation, de l'organisation des filières alimentaires (demande plus importante d'aliments transformés) et des circuits de distribution.

40. Ces modifications impliquent une contribution optimale des secteurs de la pêche et de l'aquaculture à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, en garantissant l'accès de tous, à tout moment, à des aliments nutritifs et de bonne qualité, ainsi que l'appui aux moyens d'existence de centaines de millions de personnes à travers le monde. L'optimisation des secteurs de la pêche et de l'aquaculture n'est possible que si l'on intègre les dimensions de durabilité économique, sociale et environnementale à la gestion de nos ressources aquatiques naturelles⁷.

⁷ Chapitre 3, disponible à l'adresse suivante: <http://www.fao.org/3/i9705en/i9705en.pdf>.